



SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT
DE LA RÉGION DE CERGY-PONTOISE ET DU VEXIN

Monsieur le Président
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

Objet : Candidature au conseil d'Administration d'AMORCE

Structure candidate au Conseil d'Administration d'AMORCE / **SIARP**

Adresse postale de la structure : 9 rue Pierre Curie 95300 PONTOISE

Délégué titulaire

LITZELLMANN Régis – né le [REDACTED]

Fonction au sein de la structure : Vice-Président

Tel. Professionnel [REDACTED] Tel. Portable [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

Délégué suppléant

GUERY Sébastien – né le [REDACTED]

Fonction au sein de la structure : Président

Tel. Professionnel [REDACTED] Tel. Portable [REDACTED]

Je, soussigné Régis LITZELLMANN, présente la candidature du SIARP, dont je serai le représentant délégué, au sein du collège des collectivités du conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et de son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts. Je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau si ma structure est élue.

Fait à Pontoise, le 25 septembre 2026.

Présentation de la structure adhérente à Amorce



Le SIARP (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise) est un acteur majeur de la gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de Cergy-Pontoise et du Vexin.

Il regroupe 45 communes, soit environ 245 000 habitants, et gère la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.

Créé en 1950, le SIARP a évolué pour répondre aux besoins croissants en assainissement, passant de la gestion de quelques communes à un syndicat couvrant un large territoire.

Il a su mutualiser ses moyens et harmoniser ses tarifs pour garantir un service équitable et performant.

Sa mission principale est d'assurer le service public d'assainissement collectif et non collectif, avec des objectifs de santé publique et de préservation de la qualité des eaux. Il contrôle, entretient et renouvelle les ouvrages d'assainissement. Il Informe, accompagne et conseille les usagers.

Le SIARP couvre 45 communes réparties sur plusieurs intercommunalités. Il exploite 15 stations d'épuration, environ 1000 km de réseaux, de nombreux postes de refoulement et bassins de stockage.

Il est administré par un comité syndical composé d'élus issus des communes membres. Le syndicat fonctionne avec des commissions thématiques pour une gestion participative et transparente.

Le sens du service public guide l'action quotidienne du SIARP pour un service de qualité et une gestion durable de la ressource en eau.

Il s'appuie sur des équipes qualifiées : exploitation, travaux, relation usagers, contrôle des installations, fonctions supports.

Il propose des animations pédagogiques et des visites pour sensibiliser le public à la préservation de l'eau.

Le SIARP valorise les boues issues de l'épuration, favorise la réutilisation de l'eau et s'engage dans la transition écologique et énergétique.

Profession de foi

Candidat à l'élection du conseil d'administration d'AMORCE, je souhaite porter une conviction simple : les transitions écologiques ne réussiront que si nous les construisons collectivement, avec les territoires, au plus près des réalités de terrain.



Mon engagement au sein du SIARP à Pontoise, en qualité de membre du conseil syndical de 2014 à 2026 et Vice-Président en charge de la Recherche et du développement, des Relations institutionnelles et du partenariat depuis ce nouveau mandat, m'a profondément convaincu d'une chose : face aux défis qui s'imposent à nos collectivités, nous avons besoin de coopération, d'innovation et de volonté politique. Les enjeux liés à l'eau, à l'assainissement, à la préservation des ressources et à l'adaptation de nos services publics ne sont pas seulement techniques. Ils interrogent notre capacité à préparer l'avenir, à faire évoluer nos pratiques et à agir ensemble pour l'intérêt général.

Je crois au travail collectif, non comme une formule, mais comme une méthode. C'est dans le dialogue entre élus, techniciens, collectivités, syndicats et partenaires que naissent les solutions les plus justes et les plus efficaces. C'est aussi dans la confrontation des expériences locales que nous pouvons peser davantage, faire entendre la voix des territoires et défendre des politiques publiques ambitieuses, réalistes et durables.

AMORCE occupe une place essentielle dans ce paysage. Par son expertise, par la force de son réseau et par sa capacité à fédérer, elle permet aux collectivités de ne pas avancer seules. Elle donne du poids à nos combats communs, éclaire nos décisions et contribue à faire émerger des réponses concrètes dans un contexte où les transitions écologique, énergétique et territoriale exigent courage, lucidité et solidarité.

Si vous m'accordez votre confiance, je m'engagerai pleinement au sein du conseil d'administration pour contribuer à cette dynamique collective. Je souhaite y porter une voix de terrain, attentive aux innovations, aux expérimentations locales et à la nécessité de renforcer les coopérations entre acteurs publics.

Ma candidature est celle d'un élu convaincu que l'action locale est un levier puissant de transformation, à condition qu'elle soit partagée, organisée et portée collectivement. C'est avec cette volonté d'agir, de rassembler et de construire que je sollicite votre confiance.

Régis Litzellmann

Candidat au conseil d'administration d'AMORCE